

Mais, on n'y échappe pas : en Europe comme chez nous, l'auto règne en maître et ce, de plus en plus avec les véhicules dit utilitaires (pour aller faire ses courses au centre d'achats). C'est pourquoi Bernard Jouve écrit qu'il est irréaliste de penser pouvoir modifier les préférences individuelles tant l'aspiration à la propriété privée individuelle en banlieue (avec tondeuse à gazon en prime), associée à la voiture particulière, constitue une tendance lourde des sociétés « modernes ». Les guillemets sont de l'auteur. Évidemment, chacun se reconnaîtra dans cette modernité qui, en fait, caractérise la... post-modernité. ■

André Joyal

Université du Québec à Trois-Rivières

Marc Ferro (dir.)

Le livre noir du colonialisme, XVI^e - XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance
Paris, Robert Laffont, 2003, 843 p.

Voici un ouvrage réalisé par 21 collaborateurs, spécialistes d'histoire et d'anthropologie culturelle rattachés pour la plupart à l'EHESS, à l'Université de Paris et au CNRS. Celui-ci comprend cinq parties, identifiées clairement dans la table des matières : 1) l'extermination; 2) la traite et l'esclavage; 3) dominations et résistances; 4) le sort des femmes; 5) représentations et discours, ainsi qu'un épilogue : « Qui demande des réparations et pour quels crimes ? ».

Les phénomènes de domination, surtout par l'Europe, et de résistance, de la part des populations locales, occupent la majeure partie de l'ouvrage. La colonisation menée par deux autres États est aussi analysée : celle de la Russie dans le Caucase et celle du Japon en Asie du Sud-Est. Or, globalement, que veulent démontrer les auteurs ? Quatre points principalement.

Enrichissement de l'Europe

C'est à compter du XVI^e siècle que l'Europe voulut atteindre directement les régions productrices de denrées (épices, sucre, café, thé) et de matières premières (métaux précieux, soie, coton, tabac, indigo, caoutchouc). L'obtention de ces produits, pensait-on, ferait circuler des capitaux à l'intérieur des États et permet-

trait à diverses catégories de personnes d'en tirer des profits. En résulterait à coup sûr un enrichissement des États. Dans cette perspective, la formation d'Empires coloniaux allait constituer un moyen par excellence pour en faciliter la réalisation.

Voilà pourquoi, dès le début des temps modernes, entre les années 1450 et 1600, cinq États européens, soit le Portugal, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre et la France, se lancèrent successivement dans la course aux explorations maritimes, puis constituèrent chacun un immense Empire colonial, tantôt dans le Nouveau Monde, tantôt en Asie, parfois dans ces deux régions comme ce fut le cas pour l'Espagne, l'Angleterre et la France. S'y ajoutèrent au même moment des comptoirs de commerce en Afrique, en Chine et au Japon. Plus tard, aux XIX^e et XX^e siècles, la plupart de ces États, auxquels s'ajouta la Belgique, exploitèrent en outre systématiquement le continent africain.

Ainsi, selon les auteurs de l'ouvrage, plus de la moitié de la planète allait être sous le joug de l'Europe pendant cinq siècles. D'où la deuxième question qu'ils posent : comment s'y est-on pris pour exploiter et dominer ces immenses régions déjà habitées depuis des millénaires par des populations autochtones ?

Modes d'exploitation des Empires coloniaux

Les Empires coloniaux, répartis ainsi de par le monde, devaient être des sources d'approvisionnement par excellence pour leur métropole, et des marchés privilégiés pour les produits manufacturés métropolitains. Il était donc important d'y avoir une administration efficace et une main-d'œuvre abondante, surtout dans les régions productrices de matières premières et de denrées.

En général, chaque métropole planta dans ses colonies des structures administratives similaires à celles qu'elle connaissait. On dit souvent que c'était l'équivalent des administrations provinciales métropolitaines. Or, là s'arrête la similitude étant donné la différence d'objectifs à atteindre. Les administrateurs coloniaux, nés pour la plupart en métropole, devaient appliquer des règles rigides édictées à des milliers de kilomètres de là par leurs supérieurs qui ignoraient l'environnement où elles seraient appliquées. En cas d'hésitation ou de refus, ceux-ci perdaient tout simplement leur emploi; mais, en obéissant fidèlement,

ils recevaient des promotions et une pension viagère lors de leur retour à la maison. Une armée coloniale, formée de métropolitains et surtout de mercenaires, aidait à sécuriser les lieux et à les défendre en cas de danger, issu autant de l'intérieur que de l'extérieur.

Des gens d'affaires dynamiques ne tardaient pas à s'y rendre. Ils se faisaient concéder des emplacements de mines d'or et d'argent et d'immenses espaces arables, comme en Amérique latine, puis investissaient des sommes considérables dans ce qu'on appelait alors le développement. Lorsque les populations autochtones s'interrogeaient sur la mise en valeur de ces espaces qui empiétaient sur les leurs, les colonisateurs affirmaient leurs droits en montrant leurs titres de propriété, puis demandaient aux autochtones de faire de même; comme ces derniers n'en possédaient point – ils ne pouvaient d'ailleurs en obtenir –, ils n'avaient d'autre choix que de reculer en amont pour se retrouver ultimement dans des zones arides et sèches, bref, impropres aux cultures, à la chasse et à la pêche.

Les auteurs mentionnent maints exemples d'expropriation de terres, de forêts ou de mines dans chaque Empire colonial. L'exemple le plus frappant est sans doute celui de l'Australie où les Aborigènes, une « race condamnée », se sont retrouvés dans des marécages pour mourir de faim à côté de beaux espaces verts où des Blancs faisaient fortune grâce aux cultures et à l'élevage de moutons.

Or, le développement colonial requérait aussi une abondante main-d'œuvre qui eût ruiné les entrepreneurs si ceux-ci avaient usé de formules courantes; on pense ici aux contrats d'engagement devant notaires avec rémunération mensuelle ou annuelle. On utilisa donc un procédé que l'Europe connaissait bien : l'esclavage, qui remontait à l'Antiquité, peut-être même plus loin.

Voyons le cas de l'Amérique latine et celui des Antilles que les auteurs ont particulièrement bien analysés. Dès le début du XVI^e siècle, écrivent-ils, les entrepreneurs de mines, de même que ceux qui exploitaient de grandes cultures, tels la canne à sucre, le café, le tabac, l'indigo et le coton, firent appel aux populations autochtones, sans distinction de sexe ni d'âge, pour travailler très durement, au moins une quinzaine d'heures par jour, six jours par semaine. En moins d'un demi-siècle, ces populations furent décimées. C'est alors que furent introduits des Noirs, issus

d'Afrique de l'Ouest, qui constituèrent la principale main-d'œuvre des régions minières et agricoles au cours des trois siècles suivants, soit jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

On évalue entre 15 et 20 millions le nombre d'esclaves noirs ainsi transférés en Amérique coloniale pour travailler, eux aussi, dans des conditions qu'on ose à peine imaginer aujourd'hui, en vue d'enrichir les entrepreneurs coloniaux et bien des gens en métropole. Les Blancs vont développer, comme l'a décrit dans un texte d'une rare qualité Catherine Coquery-Vidrovitch, un complexe de supériorité vis-à-vis des Noirs, lesquels seront considérés comme des bêtes de somme.

La traite de ces humains devait prendre fin au début du XIX^e siècle, à l'occasion de divers traités signés en Europe, puis l'esclavage devait graduellement être aboli au cours du XIX^e siècle en Amérique. Or, révèlent les auteurs, lors de l'exploitation de l'Afrique par l'Europe, au cours des XIX^e et XX^e siècles, la traite et l'esclavage continuèrent avec la collaboration traditionnelle de chefs de villages africains qui en tireraient comme toujours des profits. Ils ajoutent que, de nos jours, dans le monde, des millions de personnes continuent de servir leurs maîtres comme esclaves et ce, indépendamment des traités signés formellement par les États.

Résistances des populations locales

Une telle attitude de la part des colonisateurs conduisit les populations locales et les esclaves à des résistances, à des révoltes, enfin aux guerres d'indépendance qui vont amener l'autonomie des contrées. Là-dessus, les auteurs retiennent surtout deux exemples de guerres d'indépendance, soit celles du Vietnam (1946-1954) et de l'Algérie (1954-1962) où la France, en raison de la supériorité technologique de son armée et de ses services de renseignements qui n'hésitaient pas à surpasser en cruauté le régime nazi, selon les auteurs, put résister assez longtemps. De leur côté, c'est grâce à leur conviction et à leur ténacité que les insurgés, avec des moyens de fortune, purent vaincre cette grande puissance sur leur terrain, malgré de lourdes pertes humaines et matérielles : dans le cas de l'Algérie, on parle de 500 000 personnes, tuées ou blessées, de 8 000 villages détruits et d'un million d'hectares de forêts incendiées, alors que les pertes de la France s'élèvent à quelque 29 000 militaires.

Lourd héritage

Une fois l'indépendance acquise, les jeunes États furent incapables de prendre en main leur destinée étant donné que leurs leaders, absents de l'administration publique pendant l'époque coloniale, ignoraient les mécanismes de gestion des institutions et des sociétés. Les métropoles, tout au cours des siècles de colonisation, s'étaient néanmoins donné comme objectifs d'humaniser ces populations locales, de les instruire et de les évangéliser si possible, notamment grâce aux missionnaires. On doit bien admettre, soulignent les auteurs, que ce ne fut que discours de galerie pour justifier, auprès de l'opinion publique, une réalité qu'on tenait à cacher, soit l'exploitation à outrance des ressources naturelles et humaines. Les administrateurs des nouveaux États eurent ainsi tendance à instaurer des régimes autoritaires, similaires à ceux de la période coloniale, avec l'appui des anciennes métropoles, lesquelles, de loin, continuaient de s'immiscer dans leurs affaires intérieures et extérieures. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que la plupart de ces États fassent aujourd'hui partie du Tiers-Monde ?

En guise de conclusion

On le voit bien, toutes ces pages constituent une réflexion sur les modes d'exploitation de plus de la moitié de la planète, depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours, par des États qui se targuent de véhiculer de par le monde la culture occidentale de même que les principes d'égalité, de liberté et de fraternité. Ce sont nos

démocraties qui ne cessent aujourd'hui de se préoccuper, du moins publiquement, de droits humains et de respect de l'autre.

Les auteurs n'ont pas spécifiquement abordé la colonisation de la Nouvelle-France, ni celle des colonies anglaises d'Amérique du Nord, laissant sans doute à nos historiens le soin de le faire.

Nous recommandons fortement la lecture de cet ouvrage qui nous informe sur l'exploitation de l'homme par l'homme, puis montre que la mémoire est une faculté qui oublie, non pas chez l'opprimé, mais plutôt chez l'opresseur. On y mentionne que des groupes d'intellectuels, issus de ces jeunes États, adressent, depuis des années, des requêtes aux gouvernements européens, réclamant des excuses et des réparations pour préjudices causés à leur peuple. Or, ce n'est qu'en 2001, lors de la Conférence mondiale contre le racisme tenu à Durban (Afrique du sud), que l'Union européenne présenta des excuses pour les crimes passés, en ajoutant néanmoins qu'en aucun cas elle ne verserait de dédommagements. Les Noirs des États-Unis, qui demandent pour leur part excuses et réparations depuis un siècle à leur gouvernement, voient leurs requêtes toujours en attente devant les tribunaux. Ils collaborèrent pourtant étroitement à l'édification de la nation américaine. ■

André Côté

Université du Québec à Chicoutimi